

# A propos du coin de Combertault (Côte-d'Or) : un coin monétaire gaulois ?

Héloïse SCHOMAS

## Un rare exemple de coin monétaire

Une trouvaille numismatique atypique a été effectuée durant le mois de juin 2006 au lieu-dit « Les Angeliers », sur la commune de Combertault, à proximité de Beaune. Pour Louis-Pol Delestrière et Fabien Pilon qui l'ont étudiée en 2007 (1), il s'agirait d'un coin monétaire gaulois. Ce coin a été mis en dépôt en 2008 au Musée archéologique de Dijon par la commune de Combertault, où il est conservé depuis lors (inv. n° D. 2008.1.1). Le caractère exceptionnel d'une telle trouvaille mérite d'être souligné.

Cet objet présente un très bon état de conservation : de forme quasi cylindrique (fig.1), haut de 15,5 mm, il possède un diamètre compris entre 23,5 et 27,5 mm sur la face vierge de gravure, et un diamètre allant de 20 à 21 mm sur la face comprenant l'effigie, effigie sur laquelle nous reviendrons ultérieurement. Sa patine est de deux couleurs : brun foncé pour la majorité de l'objet, et zones parsemées de taches orangées, dues à la corrosion. La gravure ne laisse paraître aucune trace d'usure, on peut donc supposer que le coin a peu servi ; il faut cependant noter quelques traces en creux à l'arrière de l'objet, dont une en forme de rainure rectiligne qui traverse la surface.

Les analyses physico-chimiques effectuées au CEA (2) ont déterminé que le coin était en alliage cuivreux, de type bronze (Cu 82,80 % ; Sn 14,80 % ; Pb 1,66 %) (3). Ces mêmes analyses ont détecté à la surface du coin des traces de fer, d'argent, d'arsenic, de phosphore, de zinc et d'antimoine, éléments qui découlent des règles physiques de la corrosion des alliages



à base de cuivre. La composition du coin se révèle propice à la frappe de métaux mous comme l'or, l'argent ou l'électrum (alliage naturel d'or et d'argent), métaux communément employés dans la frappe des monnaies gauloises.

L'image gravée en creux sur le coin ne dépasse pas 11 mm de diamètre ; dans le monnayage gaulois, cette taille se rapporte au quart de statère, monnaie émise en or ou en électrum. A l'intérieur d'un grênetis irrégulier, on distingue une double effigie composée de deux profils opposés. La représentation de l'effigie indique que nous sommes en présence d'un coin de droit (ou coin fixe, ou coin dormant). Lors de la frappe de la monnaie, ce coin reste fixe (en général fiché dans une enclume) ; on pose un flan monétaire dessus, et l'on frappe ledit flan avec le coin de revers (ou coin mobile). La gravure, en faible relief, est sommaire et semble avoir été réalisée presque entièrement au trépan. La gravure du motif aurait nécessité peu de temps avec cet outil. Le trépan a été utilisé pour graver les légendes des monnaies de la fin de la République (4). En ce qui concerne les monnaies gauloises, l'usage de cet outil s'observe sur des monnaies postérieures à la Guerre des Gaules. A la même époque, le trépan sera employé dans la sculpture romaine.

## Une iconographie peu commune

La nature de l'image s'avère intéressante car rare en numismatique celtique : il s'agit d'une double effigie, ou effigie dite « janiforme » (fig. 2). Qui plus est, cette image, par son style et son modelé, ne correspond à aucune des monnaies publiées à ce jour dont on connaisse le contexte de trouvaille (ce qui empêche toute certitude quant au peuple responsable de sa fabrication et à sa datation). En effet, on ne peut mettre en relation qu'une monnaie avec ce coin. Il s'agit d'une monnaie d'argent de 0,86 g et 10,55 mm (la métrologie correspond aux

Figure 1 • Vue générale du coin monétaire (inv. D. 2008.1.1), photo Héloïse Schomas.

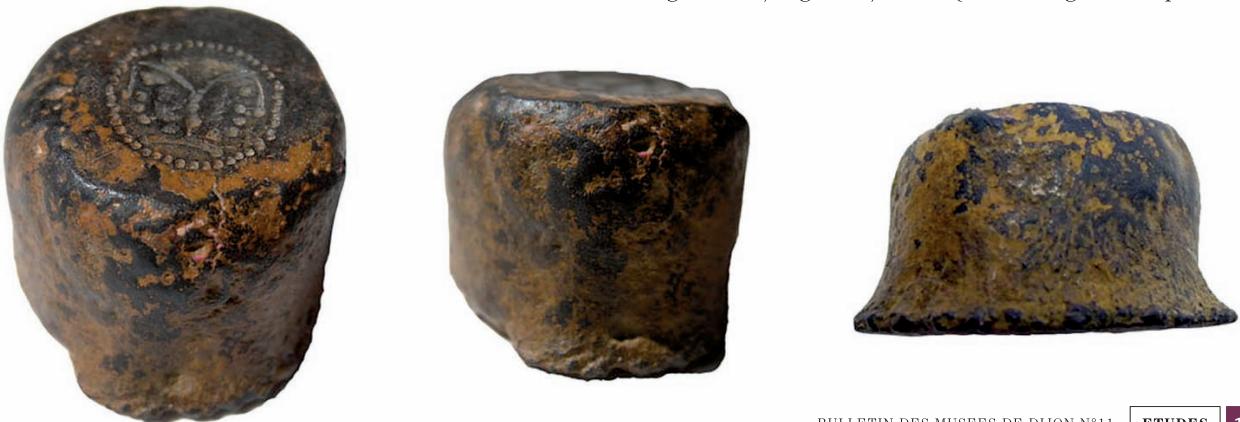




Figure 2 • Vue de détail du coin monétaire, photo Héloïse Schomas.



Figure 3 • Denier éduen (inv. 2006.1.69) de la collection Bertrand (Catalogue Dijon n° 250), © Musée archéologique, Dijon, cliché F. Perrodin.

proportions du coin) qui a été achetée dans la vallée du Rhône avant de se retrouver dans la vente Numismatics Genevensis, 1, du 26 novembre 2000, n° 8. Au droit de la monnaie, on peut voir une double tête au style singulièrement semblable à celui du coin. L'image de revers n'est pas identifiable. L'usure faible du relief du coin permet une lecture claire. Un grènetis qui a la particularité de ne pas former un cercle entoure une effigie (ce grènetis est absent de la monnaie de la vente suisse). Quatre points de ce grènetis semblent plus marqués que les autres. L'effigie se limite à un ensemble de lignes et de points. Les lignes marquent les arêtes des nez et les limites des visages. Les points servent à matérialiser les yeux, le bout du nez, la narine, la bouche, le menton, la troncature du cou et l'arrière des têtes. Une particularité iconographique par rapport aux autres images du même type réside dans la partie supérieure de la tête. En effet, celle-ci forme un arc de cercle et non un V comme pour les autres exemples connus de double effigie. Sur cette partie de notre coin, on observe un modelé lisse, comme si la gravure ne rendait pas compte de la coiffure : les personnages portaient-ils un casque, délimité par la ligne le long des visages ? Ou bien, s'agit-il d'un parti pris stylistique ? Ce type de têtes opposées apparaît soit nu, soit casqué, sur d'autres monnaies gauloises.

### La question énigmatique des origines du motif « janiforme »

Cette représentation de double tête pose de nombreux problèmes quant à son origine : le monde romain rendait hommage au dieu Janus représenté avec deux visages, à la manière de ce que l'on peut voir sur certaines monnaies gauloises. Le fait est que l'on qualifie les doubles têtes des monnaies gauloises par le vocable de « janiformes ». Or, l'emploi de ce terme crée inconsciemment une filiation avec la divinité latine. Pourtant, il n'est pas certain que cette représentation résulte d'un emprunt au monde romain ; il faut donc employer ce terme avec prudence. S'il y a eu emprunt latin, il n'aurait été possible que par les contacts récents des Celtes avec l'Italie. Les Romains ont utilisé la tête de Janus sur leurs monnaies presque dès l'origine de leur monnayage. Alors que les premières monnaies romaines sont émises aux alentours de 325 avant J.-C., la tête de Janus apparaît sur des monnaies de bronze en 280-276 avant J.-C. (Crawford 14/1) ; par la suite, aux alentours de 225-212 avant J.-C., d'abondantes séries d'argent avec une tête de Janus ont été frappées. Cependant, Simone Scheers (6) préfère voir l'origine des monnaies gauloises à la tête janiforme dans des séries plus proches chronologiquement des émissions gauloises. Or, l'art celtique ancien fournit des représentations proches ; l'exemple le plus connu étant la sculpture de la double tête du sanctuaire de Roquepertuse, datant, au plus tard, du Ve siècle avant J.-C. On peut alors se demander si l'image est issue du monde celtique ou bien, si elle résulte d'un emprunt précoce au monde romain. La question reste en suspens.

### A qui attribuer le coin monétaire de Combertault ?

Reste à aborder la question de l'attribution de ce coin. En effet, il a été trouvé en territoire éduen mais l'image de la double tête dite « janiforme » ne correspond, à ce jour, à aucune image monétaire attribuée à ce peuple ; aucun argument pertinent ne permet de déterminer avec certitude le peuple qui a fabriqué ce coin, la monnaie issue de la vente suisse dont le droit semble correspondre, étant de contexte de trouvaille inconnu. Les Médiomatriques ont utilisé à plusieurs reprises ce type dit

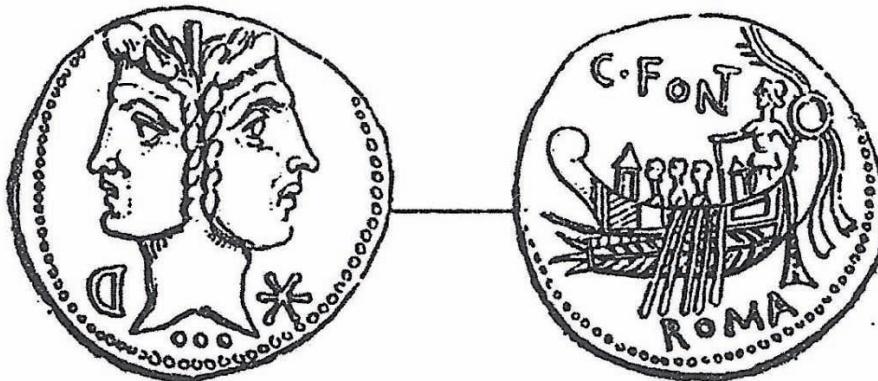


Figure 4 • Denier de *Caius Fonteius*, dessin extrait de Babelon Ernest, *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine*, Tomes I et II, Paris, 1885.

« janiforme ». Par contre, le style du dessin se retrouve sur les deniers éduens à la tête casquée (fig. 3). Dans leur analyse, L.-P. Delestre et F. Pilon attribuent par homotypie l'image à la cité des Médiomatriques, cité pourtant assez éloignée du lieu de trouvaille (le territoire des Médiomatriques correspond à la région autour de Metz). Les conditions de mise au jour ne peuvent pas apporter d'informations supplémentaires car le coin a été découvert en dehors de tout contexte archéologique connu, malheureusement.

D'après Simone Scheers (6), ces monnaies médiomatriques à la tête dite « janiforme » seraient le produit de la copie d'une monnaie romaine : le denier émis par Caius Fonteius durant la période républicaine, entre 114 et 113 avant J.-C (fig. 4, Crawford 290/1) (7). Cette attribution paraît tout à fait pertinente mais nous avons vu que le fonds iconographique de tradition celtique connaissait déjà ce motif et l'utilisait. En l'occurrence, s'il y a eu adaptation d'une image étrangère, elle s'est faite à partir d'acquis propres à la civilisation celtique.

Un cas d'emprunt similaire a déjà été observé sur les premières monnaies gauloises imitées du statère posthume du souverain Philippe II de Macédoine. Les peuples gaulois qui en avaient les moyens ont copié en priorité ce monnayage. Leurs voisins proches, issus de la colonisation grecque (Marseille, Rhodé, Emporion) ont copié d'autres modèles grecs. L'emprunt



Figure 6 • Monnaies de bronze (inv. 2003.1.70 et 2003.1.71) attribuées aux Suessions  
(Catalogue Dijon n° 77 et 76, LT 8106, DT 562-563),  
© Musée archéologique, Dijon, cliché F. Perrodin.



Figure 5 • Quarts de Statères (inv. 2004.1.8 et 2004.1.9) de la collection Bertrand  
(Catalogue Dijon n° 52 et 53),  
© Musée archéologique, Dijon, cliché F. Perrodin.

des images monétaires du statère de Philippe II de Macédoine confère une ambivalence : assimilation aux conquérants macédoniens (7) d'une part, ancrage dans le monde celtique, d'autre part. Par exemple, l'image du bige macédonien trouvait un écho certain au sein de la culture celtique, en tant que symbole aristocratique. Les différentes copies de monnayages étrangers réalisées par les Celtes n'ont manifestement jamais été faites au hasard, aucune image ne pouvant être apposée sur une monnaie sans être comprise par ceux qui la voient. Cette règle est toujours valable aujourd'hui sur nos euros. Une telle ambiguïté reste toutefois possible pour l'image « janiforme » employée par les Celtes.

La question de l'origine de cette figure reste donc entière : image typiquement celtique, emprunt strictement romain, ou bien image romaine utilisée pour développer un pan de la culture celtique avec laquelle elle entre en résonance ? Des exemples régionaux sont à souligner dans les collections du Musée archéologique. Ils peuvent apporter un éclairage ponctuel aux échanges de formes et de savoirs entre les peuples gaulois.

### Les monnaies à tête « janiforme » dans la collection Bertrand-Guyot

La collection de monnaies celtes constituée par Ernest Bertrand et Emmanuel Guyot, récemment acquise par le Musée archéologique de Dijon comprend quelques exemples de monnaies à têtes dites « janiformes ». Jacques Meissonnier propose d'attribuer, mais sans certitude, deux monnaies aux Médiomatriques (fig. 5) (8). Toutefois, Simone Scheers nous a fait part oralement de son scepticisme concernant ces deux monnaies dont le métal n'est pas identifié (argent ou électrum ?) et dont les types ne correspondent à aucune autre monnaie celtique connue. Elle pencherait plutôt pour des créations fantaisistes du XIXe siècle ! Deux bronzes suessions assurément authentiques eux, (fig. 6) présentent des têtes dites « janiformes » casquées et qui semblent être barbues. Enfin, arrêtons-nous plus longuement sur les monnaies de potin de ce médailleur, émises par les Lingons (fig. 7).



Il s'agit d'une série dont on a retrouvé de nombreux exemplaires. La double effigie visible au droit se démarque des autres effigies « janiformes » connues puisque les deux profils sont séparés par un bourrelet, ils semblent être indépendants l'un de l'autre. De plus, les deux profils ne sont pas juxtaposés de manière symétrique, mais se trouvent tête-bêche. Si cette représentation est absente du répertoire gaulois, on peut tout de même s'interroger quant à son origine. Cette disposition a pour intérêt de laisser voir en permanence un visage de profil à l'endroit et, à ce jour, il s'agit du seul exemple connu de ce type de présentation pour le monde celtique, tous supports plastiques confondus. A-t-on alors affaire à une image typiquement celtique, importante pour la cité des Lingons ou bien, s'agit-il d'un simple artifice iconographique du graveur permettant l'observation permanente d'un personnage « à l'endroit » ?

La collection Bertrand-Guyot du Musée archéologique de Dijon fournit plusieurs exemplaires de cette série illustrant la stylisation que ce motif a subie dans le temps pour arriver à une image schématique, voire abstraite (fig. 7).

### Un bilan mitigé

La découverte du coin monétaire pose toutefois nombre de questions. Si l'objet s'avère d'origine gauloise, il s'agirait du quarante-quatrième coin découvert dans le monde celtique (en comparaison à plusieurs dizaines de milliers de trouvailles de monnaies), et le dix-septième en France. Jusqu'à présent, pour les coins connus et lisibles, des correspondances iconographiques avec des monnaies ont pu être établies ; on pourrait rapprocher le spécimen exposé ici à seulement une monnaie, sans correspondance totale. La découverte d'un coin ne correspondant à une monnaie du même type est difficilement acceptable du point de vue statistique. La forme du coin elle-même est également suspecte : les autres coins connus sont de forme tronconique, ce qui permettait de les enchâsser dans des enclumes. Aussi, comme nous l'a suggéré Simone Scheers récemment, il importe de préciser qu'il demeure un doute quant à l'identité de ce coin.

Quoiqu'il en soit, la rareté des différentes images monétaires traitées précédemment témoigne de la richesse de la collection numismatique Bertrand-Guyot, acquise par le Musée archéologique de Dijon. Parallèlement, malgré nos doutes, il nous a paru important de souligner la rareté du coin de Combertault, déposé au Musée par la commune (9). Si, en l'état actuel de nos connaissances, l'origine des images de têtes dites « janiformes » dans le contexte de l'art celtique reste obscure, elle ouvre tout un panel de questions sur les croyances des Celtes qui ne peut prendre pleinement son sens que par le biais de nouvelles trouvailles archéologiques. Ces objets rares promettent de belles perspectives dans le cadre des recherches futures (10). ■

Figure 7 • Monnaies de potin (inv. 2002.3.52, 2002.3.42, 2002.3.44 et 2002.3.43) de la collection Bertrand attribuées aux Lingons (Catalogue Dijon n° 319-318-321-322, LT 8319, DT 3262-3264), © Musée archéologique, Dijon, cliché F. Perrodin.

### NOTES

1 • DELESTRÉE Louis-Pol et PILON Fabien, « Un coin de droit de type « janiforme » trouvé en Côte d'Or », *Cahiers Numismatiques*, numéro 174, décembre 2007, p. 9-14.

2 • Commissariat à l'Energie Atomique de Saclay, à Gif-sur-Yvette (91)

3 • DELESTRÉE Louis-Pol et PILON Fabien, *op. cit.*, p. 10.

4 • Comme pour les deniers de Marc-Antoine frappés en 32-31 avant J.-C., cf. CRAWFORD Michael H., *Roman Republican Coinage*, 2 vol., Cambridge University Press, Cambridge, 1974, réimpression avec corrections 1989, n° 544.

5 • SCHEERS Simone, *Les monnaies de la Gaule inspirées de celles de la République romaine*, Leuven, 1969.

6 • SCHEERS Simone, *Traité de numismatique celtique II : La Gaule Belgique*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Paris, 1977.

7 • GRUEL Katherine, « Les prototypes des monnaies gauloises, les raisons de leur choix », *De la Méditerranée vers l'Atlantique, aspects des relations entre la Méditerranée et la Gaule centrale et occidentale (VIIIe-I<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)*, sous la direction de Dominique Frère, Presses universitaires de Rennes, 2006, p.67-74.

8 • *Monnaies et jetons – Collection Ernest Bertrand*, Musée archéologique de Dijon, sous la direction de Jacques Meissonnier, mai 2009, notice 52.

9 • Il faut préciser ici l'intervention particulièrement efficace du Service régional de l'Archéologie de Bourgogne (MM. Jean-Olivier Guilhot et Yves Pautrat) qui a permis la conservation de ce coin au sein des collections publiques d'un musée de France.

10 • Il nous est agréable de remercier M. Christian Vernou, conservateur en chef du Musée archéologique de Dijon, qui nous a confié la responsabilité de cet article et nous a prodigué ses conseils éclairés. Remercions également Mlle Simone Scheers pour une discussion approfondie sur le coin monétaire et les monnaies à tête janiforme ainsi que pour ces recherches approfondies sur une monnaie pouvant correspondre à l'iconographie du coin monétaire. Enfin, nous sommes reconnaissante à M. Jacques Meissonnier qui a bien voulu relire ce texte.